

de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	28

Séance du 17 juin 2010

L'an deux mille dix

et le 17 juin,

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

PRESENTS : MM. VULPIAN Claude - SAMBAIN Maurice - MME LEXCELLENT Marie-Rose - M. TEIXIER Dominique - MME HENRY Mireille – GILLES Christine - M. VULPIAN Patrice
ADJOINTS

- MM. BARBE Paul – BERNOT Georges - NIOX Christian - TARDIEU Jean-Luc - MME AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak - TOSI Michel - JACQUOT Rémy - MMES FARENQ Jeanine - BOUYA Corine - de CHAZERON-FELICI Nathalie – IBANEZ-QUENIN Stéphanie - MME CUCCIA Andrée – Mme MICHEL Françoise - MM. LE PALABE David - SANTILLI Jérôme - CARGNINO André - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME EYRAUD Marlène - M. PETITJEAN Daniel - MMES LAUFRAY Olga - DELENAT Josette –

ABSENTS : M. BERTON Christian – Mme BEUCHAT Danielle - MELLES DUQUESNAY Charlene - AMBROSIO Angélique - M. BONO Guy

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

N° 55/10 - Attribution de subventions

Vu la nouvelle instruction budgétaire et comptable M14

Monsieur TEIXIER expose :

L'attribution de ces subventions versées aux articles 6574 (fonctionnement) et 6748 (exceptionnelles) peut faire l'objet d'une ou plusieurs délibérations différenciées, établies à diverses périodes de l'année.

Suite à l'analyse des dossiers de demandes de subventions établis par les associations pour l'année 2010, une deuxième liste ci-dessous a été dressée.

En conséquence, Monsieur TEIXIER demande à l'assemblée délibérante de bien vouloir

➤ autoriser Monsieur le Maire à verser aux associations désignées le montant des subventions qui leur ont été allouées pour l'année 2010, sachant que ces dernières peuvent être versées, sous réserve que toutes les pièces justificatives demandées aient été fournies, en une ou plusieurs fois selon les besoins exprimés.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	FONCTION	OBJET	NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
6574	041	ACTIONS INTERNATIONALES			
		soutien activité générale de l'association	COMITE JUMELAGE COOP. ST MARTIN / MAGHAMA	association loi 1901	1 500,00
6574	33	CULTURE			
		soutien activité générale de l'association	ELEVAGE PASSION CULTURES TRADITIONS	association loi 1901	1 000,00
		soutien activité générale de l'association	LI COUDELET DANSAÏRE	association loi 1901	500,00

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

ARTICLE	FONCTION	OBJET	NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
6748	025	AIDE AUX ASSOCIATIONS			
		soutien à l'organisation des animations de fin d'année	AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	association loi 1901	18 500,00
6748	33	CULTURE			
		aide à l'achat de matériel (plateau horizontal avec variateur de vitesse)	FOSSILES ET MINERAUX	association loi 1901	200,00
6748	40	SPORT ET JEUNESSE			
		rencontres chorégraphiques nationales du 2 au 4 juillet 2010 à Montluçon	PIERRE DE LUNE	association loi 1901	2 000,00
6748	520	INTERVENTIONS SOCIALES			
		prise en charge véhicule saison 2010/11	LES RESTAURANTS DU CŒUR	association loi 1901	1 500,00
		participation loyer	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITE D'ARLES	association loi 1901	1 200,00

Oùï le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 17 juin 2010.

LE MAIRE